anciens de l'Université revoir les premiers jours de leur carrière et plus d'un rapprochait la chaude et facile parole de l'évêque d'Angers de l'éloquence abondante et colorée qu'on admirait dans l'évêque de Genève. Mais, plus encore que l'agrément de la forme, les auditeurs de Mgr Rumeau ont goûté la forte et substantielle doctrine de ses discours sur le péché, la foi, la conscience, la sanctification des actions quotidiennes, le surnaturel, l'Eucharistie. Ces instructions si solides leur laisseront un souvenir profondément reconnaissant et les fruits de cette retraite seront précieusement conservés. La messe de clôture, le dimanche matin, a offert à Monseigneur la plus douce récompense de son zèle pastoral. Nous savons que Sa Grandeur s'est montrée fort touchée de l'attention, du recueillement et de la piété qu'ont manifestés les deux cents retraitants, auxquels il a eu la consolation de distribuer lui-même la sainte communion. Selon la tradition, la retraite s'est terminée par le renouvellement de la consécration de l'Université à sa patronne, la Très Sainte Vierge Immaculée. Monseigneur lui-même a lu la formule par laquelle, pour la vingt-cinquième fois, se dévouent à « Marie conçue sans péché » le chancelier, le recteur, les doyens, les professeurs et les étudiants des Facultés catholiques d'Angers.

Postes et Télégraphes

Dans le but de hâter l'expédition des cartes de visite et dans l'intérêt des expéditeurs, le directeur des postes et des telégraphes prie les personnes qui auraient un certain nombre de cartes à envoyer (plus de 10) de vouloir bien placer l'ensemble de leur envoi sous un croisé de ficelle, en séparant les cartes à destination de Paris, et de déposer les paquets ainsi formés dans la boîte aux échantillons, à l'intérieur de la salle d'attente.

Cette disposition permettrait d'éviter la perte de temps considérable que nécessitent le relevage et le classement des cartes.

A cette occasion, le directeur croit devoir rappeler au public que les seules mentions manuscrites autorisées sur les cartes de visite affranchies à 0 fr. 05 sont les suivantes :

1º Jours et heures de réceptions; 2º P. P. C. (pour prendre congé); 3º P. F. C. (pour faire connaissance); 4º En congé, en disponibilité, en retraite ou retraité; 5º Vœux, souhaits, compliments, félicitations, remerciements ou autres formules de politesse n'excédant pas cinq mots.

Toutes autres indications sont interdites, le fait de leur présence sur les cartes constitue une contravention à l'article 9 de la loi du 25 juin 1856, et expose les expéditeurs à une amende de 150

à 300 francs.

Le R. P. Livenais

Nul ne pouvait prévoir le coup soudain par lequel la mort vient de frapper, à la fleur de l'âge, le R. P. Livenais, religieux de Notre-Dame de Sainte-Croix, décédé à Neuilly-sur-Seine, le 12 décembre. L'apparente vigueur de sa constitution, l'ardeur infatigable de son